

Résultat de l'Appel d'Offres ouvert relatif aux travaux d'aménagement d'une halte culturelle sise 5 rue Gerhard à Puteaux

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 3249 en date du 2 mai 2006,

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 25 septembre 2006

Vu le procès verbal en date du 5 octobre 2006,

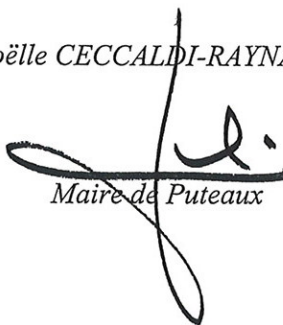
Vu le rapport en date du 6 octobre 2006, établi par le Directeur Général Adjoint des services,

Vu le rapport en date du 6 octobre 2006, établi par le Directeur Général des services,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres de déclarer infructueux le marché ;*
- d'approuver le dossier de consultation d'entreprises, lequel recourt à la procédure d'appel d'offres ouvert ;*
- de m'autoriser à lancer une nouvelle consultation ;*
- de solliciter auprès du Conseil Général et de l'ensemble des organismes susceptibles d'être partenaires de ce projet des aides financières aussi élevées que possible pour le financer.*

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux

Résultat de l'Appel d'Offres ouvert relatif aux travaux d'aménagement d'une halte culturelle sise 5 rue Gerhard à Puteaux

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date 25 septembre 2006, vu le procès verbal en date du 5 octobre 2006, et le rapport établi le 6 octobre 2006 par le Directeur Général Adjoint des Services, je propose au Maire de soumettre au Conseil Municipal les décisions suivantes :

- prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres de déclarer infructueux le marché.*
- prendre acte qu'une nouvelle consultation sera relancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert, avec un nouveau dossier de consultation.*
- d'autoriser Madame le Maire à lancer une nouvelle consultation ;*
- de solliciter auprès du Conseil Général et de l'ensemble des organismes susceptibles d'être partenaires de ce projet des aides financières aussi élevées que possible pour le financer.*

Le Directeur Général des Services



Christian OLLIVIER

Résultat de l'Appel d'Offres ouvert relatif aux travaux d'aménagement de la halte culturelle sise 5 rue Gerhard à Puteaux

En sa séance du 2 mai 2006, le Conseil Municipal a adopté le dossier de consultation d'entreprises relatif aux travaux d'aménagement de la halte culturelle sise 5 rue Gerhard à Puteaux et a autorisé le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été expédié le 7 août 2006, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 10 août 2006) et au Moniteur des Travaux Publics (parution le 11 août 2006),


Un rectificatif a été expédié le 21 août 2006, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 23 août 2006) et au Moniteur des Travaux Publics (parution le 25 août 2006),

La Commission interne d'ouverture des plis de candidatures s'est réunie le 25 septembre 2006 et a constaté qu'aucun pli n'a été remis concernant cette affaire.

La personne responsable des marchés en a informé la Commission d'Appel d'Offres, réunie en sa séance du 5 octobre 2006. Cette dernière a alors pris la décision de déclarer infructueuse la procédure, et a opté pour sa poursuite par appel d'offres ouvert.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres de déclarer infructueux le marché.*
- de prendre acte qu'une nouvelle consultation sera relancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert, avec un nouveau dossier de consultation.*
- d'approuver le dossier de consultation d'entreprises, lequel recourt à la procédure d'appel d'offres ouvert ;*
- d'autoriser le Maire à lancer une nouvelle consultation ;*
- de solliciter auprès du Conseil Général et de l'ensemble des organismes susceptibles d'être partenaires de ce projet des aides financières aussi élevées que possible pour le financer.*

Le Directeur Général Adjoint des Services

P. HAUTOT

PROJET

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°3249, en date du 2 mai 2006, adoptant le dossier de consultation d'entreprises relatif aux travaux d'aménagement d'une halte culturelle sise 5 rue Gerhard à Puteaux et autorisant le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence expédié le 7 août 2006, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 10 août 2006) et au Moniteur des Travaux Publics (parution le 11 août 2006),

Vu le rectificatif expédié le 21 août 2006, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 23 août 2006) et au Moniteur des Travaux Publics (parution le 25 août 2006),

Vu la séance d'ouverture des plis par la personne responsable des marchés, en date du 25 septembre 2006,

Vu le procès verbal en date du 5 octobre 2006,

Vu le rapport en date du 6 octobre 2006, établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 6 octobre 2006, établi par le Directeur Général des Services,

DELIBERE

ARTICLE 1 *Il est pris acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, de déclarer infructueux le marché relatif aux travaux d'aménagement de la halte culturelle sise 5 rue Gerhard à Puteaux*

ARTICLE 2 *D'approuver le dossier de consultation d'entreprises, lequel recourt à la procédure d'appel d'offres ouvert.*

ARTICLE 3 *D'autoriser le Maire à lancer une nouvelle consultation.*

ARTICLE 4 *De solliciter auprès du Conseil Général et de l'ensemble des organismes susceptibles d'être partenaires de ce projet des aides financières aussi élevées que possible pour le financer.*